

RENOY René Couris Julien  
Damenlandstr. 17 neu. 1853

Musme	Angers	22. XII. 1877
Musme	"	15. 6. 1878
S/diane	"	21. XII. 1878
diane	Angers	7. 6. 1879
Jaete	"	20. XII. 1879
Nante de ludo Combré	Oct. 1879	
Vic. Bussarthe		13. 8. 1880
Vic. Fontenault		4. 1. 1882
Vic. Chesse Lange		14. 7. 1883
Line de Luigné		4. 2. 1892

écidé 16 mars 1977

S. B. 256

études à Bauge et Combré

parents cultivateurs

peut en rien gêner l'État, puisqu'elle ne s'exerce que dans le domaine spirituel, et de répudier sa doctrine qui est la meilleure sauvegarde en même temps que le plus sûr appui des sociétés humaines.

Une autre institution, d'origine divine elle aussi, devra être, à son tour, l'objet de nos communes sollicitudes : c'est la famille.

Que d'atteintes n'a-t-elle pas subies dans sa dignité et dans sa stabilité ! On en a recueilli, on en recueille encore des fruits bien amers. Les passions dégradantes ont trop souvent corrompu et déshonoré le sanctuaire du foyer; la soif de jouir y a remplacé le sentiment du devoir; l'égoïsme brutal, on devrait dire homicide, y a étouffé la conscience et limité la vie. Qu'en est-il résulté? Ce lamentable fléau qu'une de nos Lettres Pastorales dénonçait, il y a quelques années, le fléau de la dépopulation ! Il nous a été donné d'en mesurer les conséquences, quand la guerre nous a été déclarée par une nation qui avait vu le nombre de ses habitants passer, en moins d'un demi-siècle, de quarante à soixante-cinq millions, tandis que le nôtre était à peine demeuré stationnaire.

C'est un état de choses, dont les économistes se sont depuis longtemps préoccupés; les pouvoirs publics eux-mêmes s'en sont émus. A ces alarmes ont correspondu des projets destinés à conjurer ce péril. Certes, elles seront louables toutes les mesures que l'on prendra pour enrayer le mal. Mais, que l'on ne s'y trompe pas, aucune d'elles ne sera suffisamment efficace et l'on n'obtiendra que des résultats médiocres, tant que les consciences n'auront pas été redressées.

Or, la religion seule possède ce pouvoir; seule, elle a le privilège de parler aux hommes au nom de Dieu, de leur enseigner ou de leur rappeler ses commandements; seule, elle a le droit de faire entendre aux oreilles rebelles les éternelles sanctions.

Donc, N. T. C. F., au lendemain de son triomphe, que la France voie la religion reflourir dans les multitudes, régner dans l'ensemble des foyers, reprendre par là même son empire dans tout l'ordre social, et cette régénération religieuse sera

le futur renom des victimes qu'elle protège de son ombre, renom qui à son tour, dans un avenir prochain, nous en avons la ferme conviction, défiera les siècles parce qu'il sera porté sur les autels par l'Église dont les œuvres ne meurent pas.

Cette confiance naturelle et de bon augure sera consacrée par les hauts enseignements et les riches bénédictions de Mgr l'Évêque. Sa Grandeur, toujours infatigable, semblant plus que jamais, pendant la terrible tourmente actuelle, chercher à se prodiguer davantage, empressée, à l'instar du Divin Maître, à prêcher d'exemple autant que de paroles, a bien voulu, malgré ses nombreuses occupations actuelles et les fatigues futures d'une longue tournée pastorale, consentir une fois de plus à nous témoigner son extrême bienveillance en nous réservant quelques heures entre des offices pontificaux et le départ d'un voyage charitable, pour venir au Champ-des-Martyrs nous apporter le précieux témoignage de sa paternelle sympathie. Que sa Grandeur daigne à l'avance en agréer la profonde gratitude de ses enfants.

Heureux et fiers de posséder de nouveau au milieu de nous l'ange du diocèse, père et gardien des âmes, désirant, au contact de son exemple et de sa chaude parole, fortifier la base de notre foi et imprimer à notre conduite la majestueuse dignité des chênes séculaires du pays de nos martyrs et la permanente stabilité du ciment, nous viendrons nombreux à cette imposante cérémonie de l'érection de la croix qui parle si éloquemment au cœur, le lundi de Pâques au Champ-des-Martyrs.

J. FROUIN,  
Curé d'Aurillé.

### L'abbé Renou, curé de Luigné]

La petite paroisse de Luigné vient de perdre son bon curé. Sa sépulture a eu lieu le samedi 17 mars. La levée du corps se fit à 9 h.  $\frac{1}{2}$ , au presbytère. Avant de se rendre à l'église le cortège conduisit le corps du défunt jusqu'à la fontaine de Saint Avertin, lieu de pèlerinage célèbre dans la contrée, et où, chaque année, depuis plus de 25 ans, le bon curé était heureux et fier de conduire les foules en belles processions pour y entendre le panégyrique du saint, chanter ses louanges, le prier et recevoir ses faveurs.

Un grand nombre de prêtres des paroisses voisines précédaient le cercueil en chantant l'office des morts. Le deuil était conduit par M. le curé de Torfou, cousin du défunt. Il était accompagné de quelques confrères du cours du cher abbé Renou. Ces messieurs du Conseil paroissial avec les jeunes gens portaient le corps. M. le maire et Messieurs les conseillers municipaux, ainsi que plusieurs religieuses Augustines de la maison de la Commanderie, les enfants des écoles et tous les habitants de la paroisse suivaient. Après le chant de l'office et de la messe célébrée par M. le Curé de Martigné-Briand, confesseur du défunt, M. l'abbé Hautreux, curé du Champ, voulut bien, en l'absence de M. le Curé de Thouarcé empêché, nous retracer la vie de celui que regrettent et pleurent tous ceux qui l'ont approché et connu. M. l'abbé René, Louis, Julien Renou, nous dit-il, naquit

à Saint-Sauveur de Landemont, d'une famille très chrétienne. Deux de ses oncles étaient prêtres, l'un au diocèse de Nantes, l'autre au diocèse d'Angers. Celui-ci après un long et brillant vicariat à Saint-Serge d'Angers devint curé du Vieil-Baugé. C'est pourquoi l'abbé Renou, au sortir de l'enfance, commença ses études au petit collège de Baugé, près de la demeure de son oncle; il les continua, plus tard, au splendide établissement libre de Combrée. Au grand Séminaire, son âme simple, droite et belle, se forma à une piété vraie, solide et de bon aloi. Il fut ordonné prêtre par Monseigneur Freppel, le 20 décembre 1879. Professeur à Combrée, il n'y fit que passer, ses aptitudes pour le ministère paroissial engagèrent l'autorité diocésaine à lui confier un poste de vicaire. S'il n'avait, en effet, sollicité aucun diplôme des doctes facultés, il avait eu alors le rare bonheur de recevoir en héritage les précieux cahiers de notes théologiques, de prêches et de sermons de ses deux oncles, prêtres d'un réel savoir et d'un vrai talent. Ce bien de famille, il sut l'exploiter et le faire valoir pendant son vicariat dans les paroisses de Fontevrault et de Cheviré-le-Rouge et dans sa chère paroisse de Luigné. Doué d'une mémoire tenace, d'une voix forte et sonore, d'un accent sympathique et prenant, il fut un prédicateur qu'on aimait à entendre, qui instruisait et charmait. Il continua ainsi l'enseignement de ses oncles et fut l'homme de la tradition d'une doctrine très évangélique, solide et sûre. Il prêchait et prêchait bien, toujours prêt à rendre service à ceux qui avaient besoin d'un sermon pour une fête ou une cérémonie extraordinaire. Sa franchise et sa bonne simplicité lui faisaient souvent dire qu'il ressemblait à Saint-Jean-Baptiste et « qu'il n'était qu'une voix et un écho..... »

Il avait été à l'école d'un saint prêtre, à Fontevrault, M. l'abbé Cordier. Il aimait à rappeler son souvenir, à citer ses paroles et s'appliquait à suivre ses exemples. Prêtre au cœur d'or, M. l'abbé Renou a toujours été bon et dévoué, sans ostentation et sans réclame, s'appliquant à s'oublier lui-même pour rendre les autres heureux. Vous avez su le connaître et l'apprécier, habitants de sa chère paroisse de Luigné, vous savez que vos joies et vos peines étaient ses joies et ses peines et que ce sont les deuils nombreux et cruels apportés par la guerre à vos foyers qui ont brisé son cœur et causé sa mort. Vous garderez un souvenir fidèle et reconnaissant à ce bon pasteur pour tout le bien qu'il vous a fait, vous n'oublierez pas ses enseignements, vous les graverez dans vos cœurs; vous vous souviendrez des exemples de foi et de piété qu'il vous a donnés jusqu'au dernier jour de sa vie où il voulut devant vous, recevoir en pleine connaissance les Sacraments qui purifient et font les saints. Et puis, répondant à la voix de ce cher défunt, vous prierez pour lui afin qu'il puisse bientôt, au ciel, continuer de protéger sa chère paroisse de Luigné. *Requiem æternam dona ei Domine.*

Ce discours terminé, M. le Curé de Chavagnes-les-eaux donna l'absoute et fit la conduite au cimetière. C'est au pied de la croix que repose le bon curé en attendant la résurrection. Souvenons-nous de lui dans nos prières et préparons-nous, comme lui, à bien mourir.

AMICUS.

## **RENOU 5583 René, Louis, Julien (1853-1917)**

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1879 à 1880

Curé de Luigné de 1892 à 1917